

De retour au Québec, le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, et les membres de la délégation qui ont participé à cette première mission économique au Moyen-Orient font un bilan très positif de leur expérience.

Des liens de confiance se sont tissés au fil des entretiens ministériels et des rencontres avec des investisseurs émiratis. Cette nouvelle collaboration est de très bon augure pour l'avenir des relations économiques entre Montréal et Abou-Dhabi, Dubaï ainsi que Al-Doha.

« Je suis heureux de voir tout l'engouement qu'a suscité Montréal aux yeux des investisseurs que nous avons rencontrés. Les entreprises de la délégation ont eu des rencontres très fructueuses et mémorables! Nous avons établi des liens où la crédibilité et l'effervescence de notre Ville ont été mises de l'avant. Il s'agit définitivement d'un excellent point de départ pour des relations économiques fortes et durables », mentionne le maire.

Le maire de Montréal a d'ailleurs profité de cette visite dans les pays du Golfe pour mettre en lumière la concrétisation de projets d'expansion pour certaines entreprises membres de la délégation qui ont inauguré des nouveaux bureaux à Abou Dhabi et à Dubaï.

« Nous sommes heureux de constater les résultats positifs de cette mission commerciale aux Émirats arabes unis et au Qatar. La présence du maire de Montréal a ouvert les portes à des rencontres de très haut niveau pour les représentants des entreprises de la métropole qui composaient la délégation. Le programme de la mission, et plus particulièrement le congrès Annual Investment Meeting, a permis aux entreprises d'ici de nouer, grâce à des rencontres individuelles, des relations de confiance avec un grand nombre de

partenaires et de clients potentiels de cette région du monde », déclare M. Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

« Grâce à la présentation dynamique du maire de Montréal et aux rencontres qu'ont eu les membres de la délégation, nous avons fait valoir les nombreux avantages que peut offrir Montréal aux investisseurs qui souhaitent tirer parti du marché nord-américain. De nouvelles relations d'affaires ont été mises en place et ce n'est que le début », conclut M. Élie Farah, vice-président, Investissement Grand Montréal, à Montréal International.

Au cours de la semaine du 30 avril au 4 mai dernier, le maire de Montréal a dirigé la première mission économique montréalaise aux Émirats arabes unis et au Qatar en compagnie d'une dizaine de gens d'affaires d'ici. Après avoir présenté Montréal et son potentiel économique au congrès international Annual Investment Meeting à Dubaï, le maire et la délégation ont visité Abou Dhabi et Doha, au Qatar, où ils ont rencontré les représentants des chambres de commerce locales et de compagnies d'investissements émiratis. Au cours de ces rencontres, le maire a positionné Montréal comme une ville de créateurs et d'innovation, des propos qui ont trouvé un écho parmi les participants présents.

Source: Darren Becker, Cabinet du maire et du comité exécutif

Le maire Tremblay annonce de nouvelles mesures réglementaires pour encadrer les manifestations populaires

MONTREAL, le 7 mai 2012 - Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, annonce que les membres du comité exécutif ont adopté les nouvelles mesures proposées pour modifier le règlement sur la prévention des troubles de la paix, de la sécurité et de l'ordre publics, et sur l'utilisation du domaine public. Cette décision fait suite au dépôt des recommandations de la Commission de la sécurité publique.

« La révision réglementaire proposée vise à sécuriser davantage les citoyens lors de manifestations en précisant les obligations des organisateurs. Manifester c'est un droit qui vient avec certaines responsabilités. Dans tout ce débat, mon objectif est clair : assurer la sécurité des citoyens, des commerçants, des manifestants, des policiers, et protéger le bien public. Je le réitère, et je suis convaincu que les Montréalais partagent mon point de vue : les manifestations doivent se faire dans l'ordre, dans le respect du bien public et à visage découvert », a fait valoir le Maire de Montréal.

En vertu de la nouvelle réglementation, les autorités policières devront être informées de la tenue, du lieu exact et de l'itinéraire d'un rassemblement sur le territoire de la Ville. Le règlement indi-

que également qu'en principe les manifestants auront l'obligation d'avoir le visage découvert. Toutefois, dans l'application du règlement, les policiers seront appelés à faire preuve de discernement. Le nouveau règlement prévoit également une augmentation des amendes en cas d'infraction. Une première offense serait passible d'une amende de 500 \$ à 1 000 \$.

« La Ville de Montréal reconnaît le droit des citoyens de manifester dans une société libre et démocratique comme la nôtre. En tant qu'élus, nous avons toutefois une obligation envers les citoyens et les commerçants de réduire au maximum les inconvénients d'une telle expression de liberté en assurant le bon déroulement des manifestations », a déclaré M. Claude Trudel, responsable de la sécurité publique au comité exécutif.

Chaque année, Montréal est le théâtre de 1 000 manifestations de tous genres. Le projet de règlement sera soumis au prochain conseil municipal, le 14 mai prochain.

Source: Martine Painchaud, Cabinet du maire et du comité exécutif